



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 mai2016

L'An Deux Mille Seize, le quatre mai, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS–LASCOURS se sont réunis dans la Salle du Conseil de la MAIRIE, sur la convocation du 29 avril 2016 qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants :

Pierre-Nicolas ADAMIEC, Lucien AULERY, Jean Charles ALLEMAND, Christian BEAU, Jean Claude BUET, Jocelyne CEZAR, Rémy COSTA, Karine DUBOIS, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Michel TOULOUZE.

Absents et Excusés : Jean-Claude BEAUVE, Sabrina BOUXIN, Amandine TOULOUZE

Jean-Claude BEAUVE attribue son pouvoir à Lucien AULERY

Sabrina BOUXIN attribue son pouvoir à Karine DUBOIS

Amandine TOULOUZE attribue son pouvoir à Michel TOULOUZE

Monsieur Christian BEAU est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

1. Animation Sitom

Une animation sur le tri sélectif va avoir lieu à l'école de Cruviers-Lascours. Elle se déroulera sous forme d'ateliers pédagogiques.

Différentes vidéos, notamment « Fred et Jamy se recyclent », seront visionnées. Une brochure est prête pour cet événement dans lequel les enseignants seront impliqués.

Dans le cadre du tri sélectif, nous pensons qu'il serait souhaitable d'envisager l'utilisation de verres consignés pendant la fête votive. Nous allons nous rapprocher du Comité des Fêtes pour avoir leur avis.

2. Accueil du mercredi

Le premier mercredi n'a accueilli que 4 enfants. Nous pensons que le weekend prolongé est peut-être à l'origine du faible taux de fréquentation. Nous attendons les prochaines semaines pour un constat plus juste. Une personne sera embauchée pour l'accueil et le transfert des enfants.

3. Syndicat Mixte d'Electricité du Gard

Nous remercions vivement Jean-Charles Allemand pour son engagement dans ce projet. Il a su, avec ferveur, mettre en avant notre village lors de la dernière réunion.

Suite à cette réunion, nous avons reçu une attention particulière sur le projet d'enfouissement des réseaux câblés à Lascours.

Il faut savoir que notre commune est un gros contributeur de la TFCE. Cette taxe, que les habitants payent sur chaque facture, rapporte pas moins de 7000 euros par an au syndicat ; à ce titre, nous pouvons bénéficier de travaux sur nos réseaux électriques (Enfouissement, renforcement, éclairage public, etc...)

4. Borne électrique

Suite à l'inauguration de la première borne à Ales, d'autres communes, dont Cruviers-Lascours, ont été retenues pour bénéficier d'une installation identique. Nous comptons déjà 3 véhicules électriques sur la commune.

Sa mise en place coutera 500 euros la première année puis 200 euros/an. Le coût d'une recharge pour l'utilisateur serait de 1,5 euros /heure.

Il est proposé aux conseillers de se prononcer sur la pertinence d'installer une borne sur Cruviers-Lascours. Son emplacement sera défini par la suite. L'installation aurait lieu en 2017.

Vote à l'unanimité

5. Toit des écoles

Les fuites autour des cheminées du toit des écoles empêchent la remise en location de l'appartement dans de bonnes conditions. Il existe, de plus, un risque de chute d'une des cheminées.

Il serait souhaitable de supprimer ces cheminées qui ne servent plus, et de procéder au remplacement des tuiles défectueuses.

L'entreprise Méjean est proposée pour cette réalisation pour un montant de 1340 € HT.

Compte tenu de l'urgence des travaux liée au risque d'effondrement d'une cheminée dans la cour de l'école, nous retenons l'entreprise Méjean de Cruviers-Lascours sans faire d'autres

devis. Il lui sera demandé une mise en sécurité rapide du bâtiment en attendant les travaux qui auront lieu pendant les vacances scolaires d'été.

Vote à l'unanimité

6. Mur des écoles

Le mur des écoles demande une remise en état. En effet l'enduit a mal vieilli et ne couvre pas la totalité du mur.

3 devis ont été faits :

Nicolas Monnier : 12 030 euros

Mathieu Tellier : 12 078 euros

Rémy Méjean : 9 405 euros

L'entreprise Méjean est retenue pour cette réalisation.

Vote à l'unanimité

7. Villages fleuris et Cadre de Vie

Nous avons appris avec regret que le « Concours des Villes et Villages Fleuris » n'aura pas lieu cette année. Le Département souhaite définir de nouvelles orientations du dispositif pour l'année 2017. C'est pourquoi cette année 2016 va être consacrée au lancement d'une étude qualitative auprès d'un échantillon de communes pour mettre en place une gestion plus efficiente du label.

Nous pouvons, néanmoins, envisager des projets d'amélioration du cadre de vie sur notre commune en attendant le prochain concours. C'est dans cette optique que la commission urbanisme a rencontré l'association des Jardins Citoyens représentée par Mme et Mr Villard-Bertin, Mme Bernard et Mr Schor.

Un bilan a été fait sur leurs actions et leurs besoins pour permettre la venue de nouveaux adhérents.

8. Dossiers Rouvière

Les experts sont venus à deux reprises concernant les deux dossiers.

Pour la parcelle des enfants Rouvière, le constat de l'affaissement est évident. Nous devons retrouver les actes de cession de la montée de Lascours qui datent de la période de réalisation de la route de la distillerie. Ainsi, après lecture des actes, la commune saura si elle doit prendre à sa charge la remise en état de l'encrochement jugé insuffisamment solide par l'expert.

Concernant la bute chez JC Rouvière, un second RDV est pris avec l'entreprise Joffre qui aurait réalisé les travaux il y a une vingtaine d'années.

9. Travaux pluvial suite au schéma directeur

Afin de stopper l'inondation des résidents du Chemin du lavoir à chaque gros orage, il est proposé de suivre les conseils du schéma directeur réalisé il y a plusieurs années et de créer une chicane de dérivation entre les maisons Plantier et Hidalgo par la pose de buses qui rejetteraient le pluvial un plus bas que le hangar Chantagrel, dans un fossé menant à la Droude.

Nous avons un premier devis de l'entreprise Galizzi pour la pose des buses, mais nous attendons encore 2 autres devis des entreprises Giraud et Vidal.

Il est demandé aux conseillers de donner leur accord pour la réalisation des travaux pour un montant maximum de l'équivalent du devis de l'entreprise Galizzi.

La commission urbanisme choisira le prestataire final.

Vote à l'unanimité

10. Conduite de distribution d'eau sur la Route des Vignerons (RD18)

Nous avons reçu 3 devis pour la conduite de distribution d'eau de la RD18.

Ets Benoit : 62 000 euros

Ent Galizi : 58 000 euros. Ce devis a été fait sans tenir compte des dernières recommandations du Conseil Général.

Ent Vidal : 59 800 euros

Nous choisissons le devis de l'entreprise Vidal, car le moins disant.

A ce jour, nous avons un accord de subvention grâce au fonds de concours de 10 000 euros.

L'agence de l'eau pourrait subventionner ces travaux à hauteur de 80%, mais pour ce faire nous devons attendre le mois d'octobre ou novembre pour déposer un dossier de subvention. Ce délai d'attente repousserait les travaux de plusieurs mois...

Or nous savons que d'ici la fin de l'année, les coupures d'eau vont se répéter et de nouveau pénaliser les habitants de la RD18. De plus les casses sont en partie à la charge de la commune ; pour l'année 2015, le montant à la charge de la commune a été de 24 000 euros.

Le premier tronçon, des écoles à la cave (un peu avant), pourrait être réalisé rapidement, ce qui permettrait de retirer l'ensemble des maisons jusqu'à la cave. Resteraient sur l'ancienne conduite, la Cave et le Mas Camroux. Un deuxième tronçon pourrait faire l'objet d'une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau, et être réalisé début 2017.

Il est proposé au vote de lancer les travaux du premier tronçon avec l'entreprise Vidal à qui nous demanderons qu'elle bloque son planning pour que les travaux soient terminés avant l'été. Parallèlement nous allons faire la demande d'une subvention d'urgence.

Vote à l'unanimité

11. Panneaux « Stop » chemin des Pins et chemin de la Guinguette

Les arrêtés du Conseil Général concernant les panneaux « stop » du chemin des pins et du chemin de la guinguette ont été signés. Les panneaux devraient être posés prochainement.

Concernant les difficultés de croisement sur le chemin de la guinguette, la commission urbanisme se rendra sur place le mercredi 11 mai.

12. Convention Pont Du Gard

Cette convention permet aux habitants du Gard d'avoir un accès gratuit au parking ainsi que des tarifs préférentiels sur certains événements. La demande doit être faite en mairie. Pour bénéficier de cette convention, les communes s'engagent à communiquer les actualités sur le Pont du Gard. 75 cartes d'accès ont déjà été délivrées sur le village.

13. Subvention APE

L'association des parents d'élèves demande une participation de 1500 euros afin d'organiser les prochaines sorties.

Vote à l'unanimité

14. Subvention Foot

Après une avance sur subvention en octobre, le club demande 500 euros pour compléter le salaire de Pascal Paveyranne.

Vote à l'unanimité

15. Fonds de Soutien à l'Investissement Public

Ce fonds de soutien concerne la réalisation de projets de rénovation thermique, de transition énergétique, de développement des énergies renouvelables, de mise aux normes des équipements publics, de développement en matière de population nouvelle, logements, etc...

La priorité budgétaire de cette année, sans avoir recours à l'emprunt, est de réaliser les nombreux entretiens à faire sur nos bâtiments (toit du château, toit des écoles, aménagement du pluvial, conduite d'eau potable, embellissement du village etc...). De ce fait, le Conseil ne souhaite pas dans l'immédiat se lancer dans la rénovation intérieure du château (création de nouveaux appartements, ou autre projet).

Ce projet sera à penser dans les années futures, mais en tenant compte également des baisses des dotations de l'Etat.

16. Fusion Alès Agglomération

Lors du Comité des Maires du 2 mai 2016, les services d'Alès Agglomération nous ont proposé une charte à destination des communes qui vont certainement nous rejoindre dans le cadre de la fusion forcée des communautés de communes avoisinantes.

Il est également question d'une fusion avec la communauté de communes de Saint Ambroix.

Monsieur le Préfet nous demande à nouveau de délibérer pour ou contre la fusion d'AA avec les communautés de communes.

Nous pensons qu'il est préférable de laisser du temps à l'agglo pour organiser la fusion des futures communes dans les meilleures conditions.

Vote contre à l'unanimité

17. Noms des rues

Le projet avance. Monsieur le Maire nous présente les futures plaques. Nous retenons un modèle. S'en suit un débat sur le fait d'apposer ou pas le logo de la commune sur les plaques.

Le prix à l'unité est de 70 euros sans le logo et 76 euros avec le logo.

Nous proposons de faire réaliser un modèle avec et sans le logo avant de nous prononcer sur le choix. Nous trancherons lors des prochaines commissions Urba.

18. Plan local d'urbanisme

Suite à notre appel d'offres, nous avons reçu la candidature du bureau d'étude CSMC de Sommières.

Celui-ci se révèle compétent et de plus, dispose d'informations complètes et actualisées. Le lancement du PLU va démarrer en Juin.

Vote à l'unanimité

19. Questions diverses

- Mr Chambon nous a remis son préavis de départ pour début Juin. Nous sommes dans l'attente de recevoir celui de Mme Dart. Plusieurs personnes sont intéressées pour reprendre ces appartements. Le CCAS doit se réunir prochainement pour décider de l'attribution des logements vides.

Fin de la séance à 23h35